

ACTE DE VENTE D'UN NAVIRE DE PLAISANCE

Entre les soussignés :

Mme – Mlle - Mr : Prénom:
Date et lieu de naissance :
Demeurant:
code postal: ville:
Profession : Nationalité:

Vendeur d'une part.

et

Mme – Mlle - Mr : Prénom:
Date et lieu de naissance :
Demeurant:
code postal: ville:
Profession : Nationalité:

Acheteur d'autre part.

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Mme – Mlle - Mr
agissant en qualité de propriétaire du navire:
Nom : Type.....
Série:..... N° dans la série:
Matériau(x) de construction..... Jauge..... tx
Immatriculé au quartier des affaires maritimes de
Sous le n°.....

Francisé en douane à..... le.....
Sous le n°.....

Déclare vendre la totalité dudit navire à:

Mme – Mlle - Mr
qui accepte les clauses et conditions suivantes :

ETAT DU NAVIRE : l'acheteur déclare bien connaître le navire et l'avoir visité, pour l'accepter dans l'état où il se trouve tant pour les vices apparents que pour les vices cachés.

DETTES : le vendeur déclare qu'il n'existe sur ledit navire aucune dette ni inscription hypothécaire et garantit l'acquéreur contre toute réclamation à ce sujet.

PRIX DE VENTE:

FORMALITE DE TRANSFERT DE PROPRIETE : L'acheteur ayant reçu le titre de navigation et l'acte de francisation du navire, s'engage à effectuer dans un délai d'un mois maximum les formalités de transfert de propriété auprès des Affaires Maritimes du port d'immatriculation du navire et du service des Douanes du port de francisation.

Le présent acte sera annulé de plein droit en cas de refus de visa par la Marine Marchande.

En foi de quoi les parties étant d'accord, le présent acte a été clos et signé après lecture par chacune des parties.

Fait en 3 exemplaires à le

Le vendeur:

L'acheteur: